

6686, Alger = 1894.

Informations prises sur l'enveloppe :

C. 20-3

8^e Bureau

Election du 7 janvier 1894

Timbre : 12 janvier 1894.

Questure du Sénat

Acte de Naissance
de M^r Paul Gérante, Sénateur
d'Alger

Monsieur le Président
du 1^{er} Bureau

25907
Naissance de Paul Gerente

Amé

Préfecture du Département de la Seine.



RECONSTITUTION DES ACTES DE L'ÉTAT CIVIL.

(Loi du 12 février 1872.)

Gerente
Paul

Acte de *Naissance*

Extrait du Registre des Actes de *Naissance* - 8^e arrondissement 1851

Du *Cerente* un *Juillet* mil *trois* cent *cinquante* un à six heures du *matin*. Acte de *Naissance* de *Paul Gerente*, ci nous présente et déclare être de sexe masculin, né le *vingt* neuf de ce mois, à *neuf* heures trois *quarts* du *matin*, au domicile de ses *parents*, rue *S. Louis* n^o *25*, - 8^e arrondissement; fils de *Pierre Thomas, Ernest Gerente*, employé âgé de *trois* six *ans* et *zoi* *Guillot* son *épouse*, âgé de *vingt* trois *ans*. Cette déclaration nous a été faite par le *père* en présence de *Eugène Jean Gerente* n^o *de* *Vincennes* de *trois* *quatre* *ans*, demeurant, *Boulevard Beaumarchais*, n^o *76*, oucé de l'inspecteur *Léopold Deslandes*, docteur en *médecine* âgé de *cinquante* *ans*, demeurant *Rue de la Harpe* n^o *109*, lesquels ont signé avec nous officier de l'Etat civil après lecture faite signé: *E. Gerente, E. Gerente, Deslandes, Cauchois* aujourdhui. Déclaré conforme au *Registre* par nous *Maire* du *troisième* *Arrondissement* en date, le *six* *Mai* mil *trois* cent *cinquante* *six* signé: *Meynard*

Admis par la Commission (loi du 12 février 1872)
Le *Membre* de la *Commission* signé: *Houllier*
Pour copie conforme

Paris, le *six* *Novembre* mil *trois* cent *soixante* *trois*

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA PRÉFECTURE
POUR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
LE CONSEILLER DE PRÉFECTURE DÉLÉGUÉ

Paul

ÉTAT CIVIL.

Il est dû pour le présent extrait,

SAVOIR:

	fr. c.
Timbre.....	1 80
Droit d'expédition.....	» 75
TOTAL.....	2 55

NOTA La légalisation coûte 0,25 c. en sus des frais ci-dessus.

Formule à inscrire à la fin de cette pièce:

Pour expédition conforme,
Le Secrétaire général de la Préfecture,

copy

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(MODÈLE N° 8.)

(EXÉCUTION DES LOIS DES 2 AOÛT 1875 ET 9 DÉCEMBRE 1884.)

PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni le 7 Janvier 1894
à Alger, pour élire un sénateur.

(1) Nom et prénoms du président
du collège. — Président ou vice-pré-
sident ou juge le plus ancien.

L'an mil huit cent quatre-vingt-quatorze le sept du mois de Janvier
nous (1) Danneroy, Président
du tribunal de première instance d'Alger, nous sommes
rendu dans la salle du Conseil Général à Alger
local désigné pour la réunion du collège électoral du département d'Alger
convoqué en vertu du décret du 9 novembre 1893
à l'effet d'élire un sénateur.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures du matin et les électeurs ont été
immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les
deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

M. Crouzat	()	, né le 28 mars 1812
M. Laignon	()	, né le 25 juil 1814
M. Robert Paul	()	, né le 9 Janvier 1867
M. Louis Pierre	()	, né le 27 Août 1868

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M. Guizard
(), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

1° Le texte de la loi du 9 décembre 1884, portant modification aux lois sur l'orga-
nisation du sénat et les élections des sénateurs.

2° Le texte de la loi organique du 2 août 1875, sur l'élection des sénateurs modifiée
par la loi du 9 décembre 1884;

3° Le règlement d'administration publique du 26 décembre 1875, fixant le mode
de paiement de l'indemnité de déplacement allouée aux délégués des conseils municipaux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances;

4° Le texte du décret de convocation ci-dessus visé;

5° Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852;

6° Les instructions ministérielles sur la tenue de l'assemblée électorale;

7° Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé
en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

8° La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de
l'article 9 de la même loi.

(1) Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en sections de vote, de la manière suivante (1) :

1 ^{re} Section, de la lettre	à la lettre	—	électeurs.
2 ^e Section, —	—	—	—
3 ^e Section, —	—	—	—
4 ^e Section, —	—	—	—
5 ^e Section, —	—	—	—
6 ^e Section, —	—	—	—
7 ^e Section, —	—	—	—
8 ^e Section, —	—	—	—
9 ^e Section, —	—	—	—
10 ^e Section, —	—	—	—

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections. Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs de ces sections les électeurs dont les noms suivent :

(2) Indiquer les noms et prénoms des présidents et scrutateurs.

1 ^{re} SECTION	Président	M. (2)
		M.
	Scruteurs	M.
		M.
2 ^e SECTION	Président	M.
		M.
	Scruteurs	M.
		M.
3 ^e SECTION	Président	M.
		M.
	Scruteurs	M.
		M.
4 ^e SECTION	Président	M.
		M.
	Scruteurs	M.
		M.
5 ^e SECTION	Président	M.
		M.
	Scruteurs	M.
		M.

6 ^e SECTION	{	Président		M.
		Scrutateurs	}	M. M. M. M.
7 ^e SECTION	{	Président		M.
		Scrutateurs	}	M. M. M. M.
8 ^e SECTION	{	Président		M.
		Scrutateurs	}	M. M. M. M.
9 ^e SECTION	{	Président		M.
		Scrutateurs	}	M. M. M. M.
10 ^e SECTION	{	Président		M.
		Scrutateurs	}	M. M. M. M.

Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire est de *un*, a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin, il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Tous les électeurs ont apporté leur bulletin préparé en dehors de la salle du vote.

Ils l'ont remis fermé au président, qui, après s'être assuré qu'il n'en contenait pas d'autre, l'a déposé dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre ⁽¹⁾.

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargements qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de sections.

Les bureaux de sections n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté, ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis au lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

(1) La constatation des votes pour les délégués et les suppléants doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.

Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à midi.

Les membres des bureaux de sections, après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté, en toutes lettres, le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté les bulletins, en comparant le nombre de ces bulletins avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^{re} Section	286	286	"	"
2 ^e idem.....				
3 ^e idem.....				
4 ^e idem.....				
5 ^e idem.....				
6 ^e idem.....				
7 ^e idem.....				
8 ^e idem.....				
9 ^e idem.....				
10 ^e idem.....				
TOTAUX.....	286	286	"	"

Les bulletins contenus dans chaque boîte ont été ensuite remis aux bureaux de sections qui les avaient reçus; ils en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a ouvert les bulletins et, après en avoir lu le contenu à haute voix, l'a passé à un de ses collègues. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci pussent circuler alentour.

Les bulletins nuls ou douteux n'ont pas été compris dans le dépouillement. Ils ont été réservés pour être soumis à la décision du bureau du collège.

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETTINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETTINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETTINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À																	
				M. Gerante	M. Gabel	M. Letellier	M. Manguin	M.	M.	M.	M.	M.	M.								
1 ^{re} Section	286	286	"	142	102	40	2														
2 ^e idem																					
3 ^e idem																					
4 ^e idem																					
5 ^e idem																					
6 ^e idem																					
7 ^e idem																					
8 ^e idem																					
9 ^e idem																					
10 ^e idem																					
TOTAUX	286	286	"	142	102	40	2														

Les listes de pointage arrêtées et signées par le président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins au bureau du collège.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins réservés et arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits	287
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements	286
Nombre de bulletins trouvés dans les urnes	286

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants	286
A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître ⁽²⁾	" (144)
RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés ..	142
MAJORITÉ ABSOLUE ⁽³⁾	144

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu ⁽¹⁾

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES
M. Gerente Paul	Cent quarante deux voix	142
M. Gobel	Cent deux voix	102
M. Letellier alfred	quarante voix	40
M. Mauguin alexandre	Deux voix	2
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexes parafés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaires pour être élu. Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal (page 12), devra être supprimé.

~~M.~~ ⁽³⁾ *Aucun des candidats* ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits ⁿⁱ ~~et à~~ la majorité absolue ~~— été proclamé sénateur —~~ *Ballotage*

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

Neant

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à deux heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de *un* sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à *12* heures.

Le Président

Damery

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,

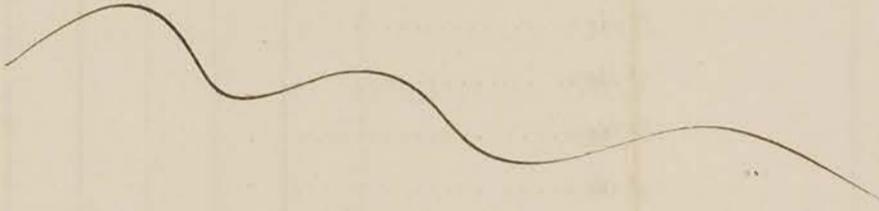
Fournier
Robert, *Auguste*

2^e TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à deux heures, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus ⁽¹⁾

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.



Le scrutin est resté ouvert jusqu'à cinq heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^{re} Section.....	<i>286</i>	<i>286</i>	//	//
2 ^e idem.....				
3 ^e idem.....				
4 ^e idem.....				
5 ^e idem.....				
6 ^e idem.....				
7 ^e idem.....				
8 ^e idem.....				
9 ^e idem.....				
10 ^e idem.....				
TOTAUX.....	<i>286</i>	<i>286</i>	//	//

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À											
				M. <i>Gérente</i>	M. <i>Gobel</i>	M. <i>Letellier</i>	M.								
1 ^{re} Section.....	286	286	"	153	108	24									
2 ^o <i>idem</i>															
3 ^o <i>idem</i>															
4 ^o <i>idem</i>															
5 ^o <i>idem</i>															
6 ^o <i>idem</i>															
7 ^o <i>idem</i>															
8 ^o <i>idem</i>															
9 ^o <i>idem</i>															
10 ^o <i>idem</i>															
TOTAUX.....	286	286	"	153	108	24									

Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.

Nombre d'électeurs inscrits..... 287
 Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements..... 286
 Nombre de bulletins trouvés dans les urnes..... 286

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants ⁽¹⁾..... 286
 A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître ⁽²⁾..... 1

 RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés..... 285
 MAJORITÉ ABSOLUE ⁽³⁾..... 144

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1)

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M. Gerente Paul	Cent cinquante trois voix	153
M. Gobel Jacques	Cent huit voix	108
M. Letellier Alfred	Vingt quatre voix	24
M.		
Bulletins nuls (2)..... Blanc	un	1

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au second tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au second tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal (page 12), devra être supprimé.

M. (3) Gerente Paul
ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue a été proclamé sénateur du département d'Alger.

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

Vaut

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à sept heures, et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d'un sénateur restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à heures.

Le Président,

Danvers

Le Secrétaire,

Le Secrétaire

Les Membres du bureau,

Fontaine
Le Secrétaire
Le Secrétaire

3^e TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à sept heures du soir, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour terminer les opérations.

Le bureau du^e collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus⁽¹⁾.

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ci.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à dix heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^{re} Section.....				
2 ^e idem.....				
3 ^e idem.....				
4 ^e idem.....				
5 ^e idem.....				
6 ^e idem.....				
7 ^e idem.....				
8 ^e idem.....				
9 ^e idem.....				
10 ^e idem.....				
TOTAUX.....				

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À																
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.							
1 ^{re} Section																				
2 ^e idem.....																				
3 ^e idem.....																				
4 ^e idem.....																				
5 ^e idem.....																				
6 ^e idem.....																				
7 ^e idem.....																				
8 ^e idem.....																				
9 ^e idem.....																				
10 ^e idem.....																				
TOTAUX.....																				

Recensement général par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.

Nombre d'électeurs inscrits

Nombre de votants constaté par les feuilles d'emargements ..

Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....

Ont obtenu ⁽¹⁾ :

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, la préférence est déterminée par l'âge. — La formule devrait, en ce cas, être modifiée.

M (3)
 ayant obtenu la pluralité des voix été proclamé sénateur .

Le président du collège électoral a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Réclamations, observations et décisions diverses du bureau

Lecture a été donnée de la dernière partie du procès-verbal.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, le présent procès-verbal a été clos à *Cinq* heures, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi;

Sous les n°s *4* à , les listes d'émargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés, avec le duplicata du procès-verbal, au secrétariat de la préfecture;

Sous les n°s *5* à , les feuilles de pointage;

Sous les n°s " à , les bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

- Bulletins blancs.....
- Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante...
- Bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître.
- Bulletins sur papier non blanc.....
- Bulletins portant des signes extérieurs.....
- Bulletins divers.....

Enfin, sous les n°s à , les réclamations ou pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail suit :

Le Président,
Dammery

Les Membres du bureau.

Le Secrétaire,

Therrien
Auguste
Therrien
J. P. L.
A. Laignon

MEMBRE DU SÉNAT.

Élu le *7 Janvier* 189*4*.

(*2^e* tour de scrutin.)

Nombre des électeurs inscrits	<i>287</i>
Nombre des votants	<i>286</i>
Nombre des suffrages exprimés	<i>285</i>

CANDIDAT PROCLAMÉ.

Nom : *Gérente*

Prénoms : *Saul*

Qualification, profession, etc. : *Docteur en médecine*

Date de la naissance : *29 juillet 1851*

Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu *13*

11-65-93.

Les autres suffrages se sont répartis entre :

M. *Gobel* *108*

M. *Setellier* *24*

M.

M.

Divers, bulletins nuls ou voix perdues *1*

TOTAL ÉGAL au nombre des bulletins trouvés dans l'urne *286*

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT
DU BUREAU DE VOTE.(N^{os} 101 à 200 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le _____ et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
101	Fabre Paul délégué d'Aïn Caye					
102	Faire Joseph délégué de Rivet					
103	Farges Gabriel délégué de Noeneville					
104	Fauque délégué de l'Arba					
105	Faizant Conseiller Général					
106	Fesre délégué d'Alger					
107	Figarolle délégué de Média					
108	Finatou Cyr délégué de Koli'a	Marre, Paul Suppléant de Koli'a			M. Finatou malade	
109	Flandin délégué de Carnot					
110	Fleck délégué de Kustopha					
111	Fleury Charles délégué d'Orléansville					
112	France Auguste délégué de Blida					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
113	Franceschi délégué de Dallys					
114	Fouque Conseiller Général					
115	Fousson délégué d'Orléans-Fayet					
116	Fourriet délégué d'Orléansville					
117	Gabet Eugène délégué de Kolia					
118	Galani délégué de Cheragas					
119	Gaillard délégué d'Hussein Dey					
120	Gamerre Conseiller Général					
121	Garcin Eugène délégué de Bortouta					
122	Gauthier délégué d'Hussein Dey					
123	Génny délégué de Pouira					
124	Gérente Conseiller Général					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
125	Germain Jacques délégué de Dellys					
126	Gidel délégué de Charon					
127	Gobel Conseiller Général					
128	Gorju Jean Baptiste délégué de Médéa					
129	Gournail celui délégué de Duperré					
130	Granier Jean Baptiste délégué de Mirabeau					
131	Grand délégué de Moustapha	Jouve				M. Grand malade.
132	Grégoire délégué de Cénér					
133	Gros Conseiller Général					
134	Guillemain délégué d'Alger					
135	Guiochain délégué de Birmandra					
136	Gullard Louis délégué de Draria					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
137	Guizard délégué de Boufarik					
138	Haarich délégué de Afla					
139	Henrich délégué d'Alger					
140	Henriquet Lucien délégué de Blida					
141	Henricet délégué de F. Eugène					
142	Iché délégué d'Alger					
143	Izard Jean délégué de Sodi					
144	Jaquet délégué d'Hussein Dey	Cabono Julien				M. Jaquet malade
145	Jardon Leon délégué de Souraya					
146	Jaumon délégué d'Alger					
147	Jouyne Conseiller Général					
148	Julien Philippe délégué de Cherrah					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
149	Kling délégué de Mustapha					
150	Lachaderie délégué de Mustapha					
151	Lacombe délégué de Miliana					
152	Lannes délégué du Fondouck					
153	Laquille Philippe délégué de Menerville					
154	Laroche Guillaume délégué de Cherchell					
155	Larouette Jean délégué de Maria					
156	Lauras délégué d'Alger					
157	Lauer délégué de Cherchell					
158	Laurens Albert délégué de Koléa					
159	Lauriol Eugène délégué de Rougo					
160	Laurent Julien délégué de Sarrarande					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
161	Lauprêtre Philibert délégué de Carvignac					
162	Lebreton délégué de Mustapha					
163	Lebailly Louis délégué de Meis, Carrière					
164	Léger François délégué d' Oued Touda					
165	Leprieux Charles délégué de Cheraga					
166	Lestienne délégué d'Alger					
167	Letellier Alfred Conseiller Général					
168	Lombraïl délégué de Mustapha					
169	Lombardi délégué de St-Eugène					
170	Loiseau Chérophile délégué de St-Pierre ^{1^{er} arr.}					
171	Lorentz 7 ^e père délégué d'Haussonville					
172	Luccioni délégué d'Hussein Dey					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
173	Lutran Délégué d'Humindes					
174	Magne Fidélité délégué de Marengo					
175	Maquier Joseph délégué de Castiglione					
176	Maire François délégué d'Orléans Tasset	M. Blauze				M ^r maire malade
177	Malardeau Théodore délégué d'An Sultan					
178	Malantre délégué de Chelli					
179	Malleval Antoine délégué de Melma					
180	Mantout Rodolphe délégué de Hainon, Blanche					
181	Mausuy délégué d'Amour et An					
182	Martial délégué de Attaf					
183	Martin Alfred délégué de Bemet el Haad					
184	Martin délégué de Lizi. Surzon					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
185	Marès délégué de Mustapha					
186	Marchal Conseiller Général					
187	Marcaillhou Conseiller Général					
188	Mauguin Conseiller Général					
189	Maurel Jean délégué du Foudouch					
190	Maroyer Simon délégué de Maison Carrée					
191	Melenotte délégué de Miliama					
192	Melia Pierre délégué de Maison Carrée					
193	Mertz Conseiller Général					
194	Micoud Ferdinand délégué de Palestro					
195	Moline délégué de Rouiba	Lumbert suppléant de Rouiba				ds. Moline malade
196	Monier délégué de Bouffra					

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à cent électeurs.

A Alger, le 31 décembre 1893.

Le Préfet,
Le Conseiller de Préfecture délégué



ARRÊTÉ la présente liste au nombre de cent émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

et de cent _____ le 2^e idem.

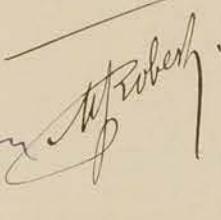
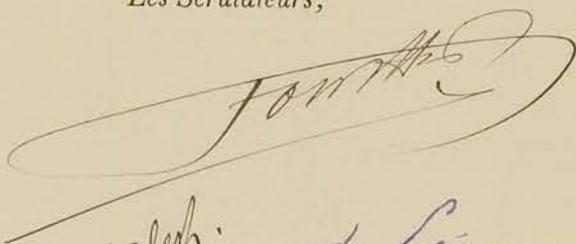
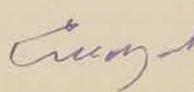
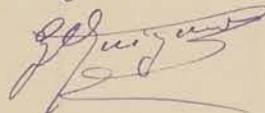
_____ le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,



Les Scrutateurs,

Le Secrétaire



A. Saignon



5 1^{er} tour
 Département d'Alger
 COMMUNE d'Alger

DÉPOUILLEMENT DES VOTES

SECTION d

Alger - Imp. Casablanca

CANDIDATS :	M. Gerente	M. Gobel	M. Lepellier	M. Naugon	M.
20					
40					
60					
80					
100					
120			40		
140		102		102	
160					
180	142				
200					
B. nuls.					

CANDIDATS :	M.	M.	M.	M.	M.
20					
40					
60					
80					
100					
120					
140					
160					
180					
200					
B. nuls.					

CANDIDATS :	M.	M.	M.	M.	M.
20					
40					
60					
80					
100					
120					
140					
160					
180					
200					
B. nuls.					

5
Département d'Alger 2^{ème} Tour

COMMUNE 4

DÉPOUILLEMENT DES VOTES

SECTION 1

Alger - Imp. Casabianca

CANDIDATS :	M. Grente	M. Gobel	M. Zeller	M.	M. S
20					
40					
60					
80					
100					
120					
140					
160					
180					
200					
B. nuls					

Handwritten notes for Grente: 153
Handwritten notes for Gobel: 108
Handwritten notes for Zeller: 24
Handwritten notes for S: 153, 108, 24, 1 nul, Total 286

CANDIDATS :	M.	M.	M.	M.	M.
20					
40					
60					
80					
100					
120					
140					
160					
180					
200					
B. nuls					

CANDIDATS :	M.	M.	M.	M.	M.
20					
40					
60					
80					
100					
120					
140					
160					
180					
200					
B. nuls					

4
DÉPARTEMENT

d

Alger

ANNEXE
à la circulaire
du 13 novembre 1893.

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU

BUREAU DE VOTE.

(N°s 201 À 287 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le [] et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
201	Nereu Louis délégué de Koléa					
202	Olivier Henri délégué d'El Biar					
203	Omar ben Brumath délégué de Mustapha					
204	Oudaille Paul délégué d'An Douar					
205	Ousky délégué de Dra el Kizem					
206	Raignoy Conseiller Général					
207	Paris François délégué de Douera					
208	Paul Henri délégué d'Annaba					
209	Péan Conseiller Général					
210	Péchoy Louis délégué de Fouka					
211	Perisson Charles délégué d'Orléansville					
212	Telegri Michel délégué de Sidj Boufa					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
213	Perier Louisaint délégué de Douera		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
214	Pestel délégué de St Eugène		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
215	Peyroux délégué à Arbatache		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
216	Pluque délégué d'Alger		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
217	Pons Pierre délégué de la Chiffa		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
218	Tourailly Conseiller Général		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
219	Tousson Hippolyte délégué de la Chiffa		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
220	Pringaut délégué de Cuzi Orzou		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
221	Probst délégué de St Eugène		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
222	Prenat Auguste délégué d'El Biar	Jehel suppléant d'El - Biar	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		M. Prenat malade
223	Prudent Nicolas délégué de Courbet		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
224	Pujade délégué d'Alger		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
225	Purtschet Philippe délégué de Boufarik		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
226	Rainizio Alexandre délégué de Kola		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
227	Raffi délégué de Mustapha		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
228	Reboud Alphonse délégué de Cénès		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
229	Redon (de) Eugène Conseiller Général		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
230	Regairas délégué de l'Alma		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
231	Renaudin délégué de Mustapha		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
232	Renier Antoine délégué de Carnot		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
233	Rey François délégué de Raberval	Manoq Justin	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
234	Rey Louis délégué de Castiglione		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
235	Richard Maurice délégué de Kola		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
236	Richard père délégué de Médéa		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
237	Richemond (de) délégué de Poutouta		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
238	Riffaut père Délégué d'Hussim Dey		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
239	Rioufrez délégué de Génir		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
240	Riouffres délégué de Montaukt		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
241	Robe Conseiller Général		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
242	Robert Conseiller Général		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
243	Robardet Xavier délégué de Bida		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
244	Robin (Auguste) délégué de Dely Ibrahim		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
245	Rolland délégué de Mustapha		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
246	Roux délégué de Birkadem		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
247	Rougié Pierre délégué de Dely Ibrahim		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
248	Roy Célestin délégué d'Osleauville		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
249	Ruff délégué d'Annale		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
250	Saliba délégué d'Alger		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
251	Saliege délégué de Bouzareâ		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
252	Saint Germain délégué d'Alger		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
253	Samary Paul Député		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
254	Sambet Achille délégué de Cheragas		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
255	Sarru François délégué de Warengo		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
256	Saurin délégué d'Alger		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
257	Sequi Bernard délégué de Fort de l'Eau		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
258	Segond César délégué de Média		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
259	Servolo Pierre délégué d'Orléansville		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
260	Serpaggi Conseiller Général		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
261	Sicard Jules délégué de Berronaghia					
262	Immeray délégué d'Alger					
263	Stotz Conseiller général					
264	Caccorus délégué d'Alger					
265	Cartais Auguste délégué de Bir Kabane					
266	Cartais Ardenin délégué de Maison Carrée					
267	Ceisseire délégué de Mustapha					
268	Céodore délégué de Miliana					
269	Chéron délégué de Cijaza					
270	Chidrel délégué de Bordj Marniel					
271	Chiriet délégué de Miliana					
272	Cissier Eugène délégué de Guyotville					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
273	Cixier délégué d'Alger					
274	Corregrosa délégué de Blida					
275	Crémaux délégué de l'Alma					
276	Brothier Étienne délégué de Saouéli					
277	Cozyon délégué de Babo Hassan					
278	Cruchi délégué de Bois Sacré					
279	Cuja Henri délégué de Maison Carrée	Keller Suppléant de M ^{on} Carrée				M ^{le} Cuja malade
280	Velon Georges délégué de Mourad					
281	Verlaquet délégué de Kouba					
282	Verchère délégué de Bizzi Keniff					
283	Villain Charles délégué de Mauerville					
284	Vivarez Conseiller Général					

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à *quatre vingt sept* électeurs.

A *Alger*, le *31 décembre* 1893.

Le Préfet,
Le Conseiller de Préfecture délégué

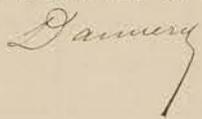


ARRÊTÉ la présente liste au nombre de *quatre-vingt-sept* émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

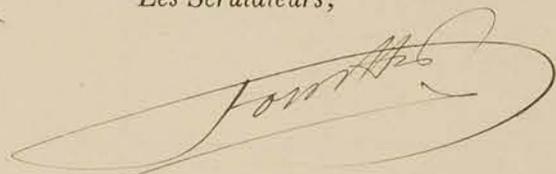
et quatre-vingt-sept _____ le 2^e idem.

_____ le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,



Les Scrutateurs,



A. Saignon

Le Secrétaire
de Roberty

Augot, m

DÉPARTEMENT

d

Alger

ANNEXE
à la circulaire
du 13 novembre 1893.

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU BUREAU DE VOTE.

(N^{os} *1* À *100* DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le _____ et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
1	Adouy Honoré délégué d'Isserville					
2	Akerman François délégué de Perrouaghia					
3	Allan Conseiller Général					
4	Altairac Conseiller Général					
5	Armouth délégué de Damiette					
6	Arnaud délégué d'Afferville					
7	Amilhac Louis délégué de Douéra					
8	André Antoine délégué d'El Affrouj	Dasnière suppléant				M. André malade
9	Antoni Auguste délégué de Courbet					
10	Augeraud Charles délégué de Haouéli					
12	Aurelle (s) de Paladines délégué d'El Biar					
11	Aumerat Conseiller Général					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
13	Bages Romain délégué de Dra el Mizan					
14	Barielle Marius délégué de Boufarik					
15	Barnaud Joseph Conseiller Général					
16	Baudier Ambrose délégué de Boufarik					
17	Baril délégué de Cipaza					
18	Baron (de) Gaston délégué de Aïnville					
19	Barcelou Paul délégué de Bouira					
20	Baudry Charles délégué de Boghari					
21	Bayle Lucien délégué de Médéa					
22	Bazille Mathieu délégué de Oued el Akroug					
23	Becker Jean délégué de Palestro					
24	Bellin délégué de Chelli					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
25	Benoît Antoine délégué de Boufarik					
26	Bertrand délégué de Moulana					
27	Bernard délégué d'Ormeur d'Aïn					
28	Berget délégué de Birmaud					
29	Bès Guillaume délégué de Kherba					
30	Besnard délégué de Kouba					
31	Billard délégué de Rouiba					
32	Billiard Antoine délégué de Versoul Beauv.					
33	Bizonard délégué de l'Arba					
34	Blanc délégué d'Alger					
35	Bolifraud Antoine délégué d'Attalba	Heubert Alphonse suppléant d'Attalba			M. Bolifraud malade	
36	Boulier Charles Député.					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
37	Bourlier Charles Conseiller Général					
38	Bordo Conseiller Général		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
39	Borde délégué de l'Orba		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
40	Bonnery Raymond délégué d'El Affroun		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
41	Boudet Benoît délégué de Bouzaïville		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
42	Bourdous Bertrand délégué de Reghaïa		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
43	Boutonnet Eugène délégué de Rouina		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
44	Bougard Antoine délégué d'Orléansville		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
45	Brand délégué d'Alger		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
46	Brame Paul délégué de Fouka		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
47	Brenta délégué d'Alger		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
48	Brette Alphonse délégué de Blida		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
49	Broussais Conseiller Général					
50	Brunat délégué de Rovigo					
51	Burg délégué de Beni hered					
52	Buteaud Albin délégué d'Oued Todda					
53	Callet Victor délégué de Fort National	Coutterez suppléant de Fort National			M. Callet malade	
54	Carlier Pierre délégué de Guyotville					
55	Carrère Jean suppléant d'Oued el Alloug				remplace M. Chiffart délégué	
56	Castet délégué de Souma					
57	Catabianca délégué d'Alger					
58	Casset délégué d'Alger					
59	Cassagnère Henri délégué de Boufarik					
60	Caylus délégué de Mokla					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
61	Cermeno Charles délégué de Boufarik		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
62	Chabbert délégué de Blida		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
63	Chapelle délégué de Boukades		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
64	Chaillan délégué d'Annaba		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
65	Charpentier délégué d'Alger		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
66	Chambon Pierre délégué de St-Eugène		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
67	Chauvin délégué de Média	<i>[Signature]</i> Ligoune suppléant de Média	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		elle Chauvin malade M: Pognon malade
68	Chatroux délégué de Miliana		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
69	Châtaigner Marcelin délégué de Boufarikville		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
70	Chazot délégué de Guyotville		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
71	Chollet Baule délégué de Baba Hassan		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
72	Collet Michel délégué de Rivet		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
73	Collin Jean délégué de Benikhered					
74	Combredet Auguste délégué de Blida					
75	Cormary Jules délégué de Blida					
76	Crispo délégué d'Alger					
77	Crouzat délégué de Médéa					
78	Coste Jean délégué de Médéa					
79	Court délégué de Sétif					
80	Coulet Paul délégué de Boghari					
81	Coûté Jean délégué de Sidi Boussa					
82	Cournier Léon délégué de Port del Tan					
83	Courgeon délégué d'Alger					
84	Daudet délégué de Kouba					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
85	Debray Ferdinand délégué de Bourarea					
86	Delamare Conseiller Général					
87	Demouzon délégué de Lemstel Haad					
88	Denelle Constant délégué de Média					
89	Di Giuseppe Charles délégué de St Eugène					
90	Disch François délégué de Duperré					
91	Donnadieu Emile délégué de Boghar					
92	Dorveaux Emile délégué de Castiglione					
93	Duc délégué d'Alger					
94	Dufour Augustin délégué de Crescia					
95	Dudex délégué de Bordj Kenaïel					
96	Dustou délégué de Bladfontain					

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à *Cent* électeurs.

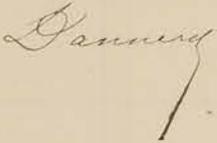
A *Alger*, le *31* décembre 1893.

Le Préfet,
Le Conseiller de Préfecture délégué



ARRÊTÉ la présente liste au nombre de *quatre-vingt-dix-neuf* émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.
et de quatre-vingt-dix-neuf _____ le 2^e idem.
_____ le 3^e idem.

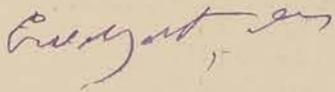
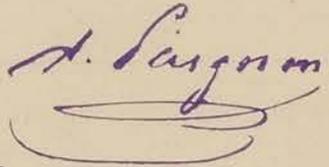
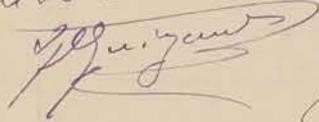
Le Président du bureau de vote,



Les Scrutateurs,



Le Secrétaire



ÉLECTIONS SÉNATORIALES. 1894.

LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
1	Adouy, Honoré	délégué d'Isserville	Slaty, Jean	
2	Alkerman, François	d. Serranaghia	Caray	
3	Allan	Conseiller Général		
4	Altairac	d.		
5	Armont	délégué de Hamiette	Tigneau	
6	Arnaud	d. Affreville	Jung, Christophe	
7	Amilhac	d. Douera	Herbach	
8	André, Antoine	d. El Affroun	Danière	0
9	Antoni, Auguste	d. Courbet	Jeannoutch	
10	Augerand, Charles	d. Kasuéli	Antoine L. Victor	
11	Aumerah	Conseiller Général		
12	Aurelle (s) de Saladina	délégué d'El Biar	Jehel	
13	Bages, romain	d. Bra. el. turian	Kecamier	
14	Barielle, marins	d. Boufarik	Maroyer & Gerie	
15	Barnaud, F.	Conseiller Général		
16	Baudier, ambroise	délégué de Boufarik	Maroyer & Gerie	
17	Baril	d. Cihara	Choa	
18	Baron (s), Gaston	d. Affreville	Jung, Christophe	
19	Barcelou, Paul	d. Douera	Becker, Louis	
20	Baudry, Charles	d. Bodhari	Lidoun, moise	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
21	Bayle, Lucien	délégué de Média	Sognot & Sigougne	
22	Bazille, Mathieu	d. Oued-el-Alloug	Carrière	
23	Becker, Jean	d. Palestro	Dauvergne	
24	Bellin	d. Chebli	Skurim	
25	Benoît, Antoine	d. Koufarik	Maroyer & Perie	
26	Bertrand	d. Mikama	Seguy & Chauffour	
27	Bernard	d. Orneus-el-ain	Exier	
28	Berger	d. Bernandien	Chapre	
29	Bès, Guillaume	d. Lherba	Charpillet	
30	Besnard	d. Kouba	Carrière	
31	Billaud	d. Kouba	Lumberth	
32	Billaud, Antoine	d. Hésoul. Benien	Charpentier, Jois	
33	Bizouard	d. Orba	Laffon	
34	Blanc	d. Alger	{ Cat, mercier, Seguy, Stephanozoli & Ducot	
35	Bolifraud, Antoine	d. Matba	Heuberth, Alphonse	
36	Bourlier, Charles	Député		
37	Bourlier, Charles	Conseiller Général		
38	Borde	d.		
39	Borde	délégué de l'Orba	Laffon	
40	Bonnery, Raymond	d. El-Affroun	Danière, Claude	
41	Bouders, Benoit	d. Mousaïville	Ginestou, Paul	
42	Bourdant, Bertrand	d. Réghaïa	Lefrançois, Emmanuel	
43	Boutonnet, Eugène	d. Kouina	Mumier, Frédéric	
44	Bougard, Antoine	d. Orléansville	Selouct & Martin	
45	Brand	d. Alger	{ Cat, mercier, Seguy, Stephanozoli & Ducot	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
46	Brame, Paul	délégué de Fouka	Grangeon, L ^s	
47	Brenta	d ^e Alger	{ Cab. mercier, Seguy, Stephanopoulos & Coust	
48	Bresse, alphonse	d ^e Blida	Martinez & Giraud Serin	
49	Broussais	Conseiller Général		
50	Brunah	délégué de Kougo	Lebique	
51	Burg	d ^e Beni-mérid	Biscot	
52	Buteaud, albin	d ^e Oued-Foua	Villoteh	
53	Callet, victor	d ^e Fort. national	Couttheres x	
54	Carles, Pierre	d ^e Guyotville	Coutures	
55	Carrère, Jean	Suppléant d'Oued-el-Allah		remplacé M. Chuffart, délégué
56	Castel	délégué de Souma	Munière	
57	Casabianca	d ^e Alger	{ Cab. mercier, Seguy, Stephanopoulos & Coust	
58	Casseh	d ^e d ^e	d. d.	
59	Cassagnère, Henri	d ^e Boufarik	Maroyer & Ferie	
60	Caylus	d ^e Mekla	Corde	
61	Cermeno, Charles	d ^e Boufarik	Maroyer & Ferie	
62	Chabbert	d ^e Blida	Martinez & Giraud Serin	
63	Chapelle	d ^e Sirkadem	Savagne	
64	Chaillan	d ^e Annale	Loubouch	
65	Charpentier	d ^e Alger	{ Cab. mercier, Seguy, Stephanopoulos & Coust	
66	Chambon, Pierre	d ^e St-Eugène	Solée & Saithier	
67	Chauvin	d ^e Médéa	Cognoh & Sigoune	
68	Chatrous	d ^e Miliana	Seguy & Chauffour	
69	Chataigner, marcelin	d ^e Mousaïville	Ginestou Paul	
70	Charoh	d ^e Guyotville	Coutures	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
71	Chollet, basile	délégué de Baba Hassan	Carayaud	
72	Collet, michel	2° Aïncha	Pijory	
73	Collin, Jean	2° Beni-Merud	Biscos	
74	Combredet, auguste	2° Blida	Martinez & Giraud Legin	
75	Cormary, Jules	2° 2°	2° 2°	
76	Crispo	2° Alger	{ Cab. mercier, Szeged, Stephanopolis & Sures	
77	Crouzat	2° Média	Pognon & Sigougné	
78	Coste, Jean	2° 2°	2° 2°	
79	Courtois	2° Littre	Deinas	
80	Coulch, Paul	2° Boghari	Lidoun, moine	
81	Coûté, Jean	2° Sidi-moussa	Chatain, Pierre	
82	Cournier, Léon	2° Fort-de-Peau	Falb	
83	Courgeon	2° Alger	{ Cab. mercier, Szeged, Stephanopolis & Sures	
84	Coudet	2° Kouba	Carrière	
85	Debray, Ferd?	2° Bouraria	Fluche	
86	Delamare	Conseiller Général		
87	Demourzon	délégué de Beni-el-haïd	Abouy, Louis	
88	Denelle, constants	2° Média	Pognon & Sigougné	
89	De Giuseppe, Charles	2° St-Lucien	Dolias & Lathier	
90	Disch, François	2° Lezgerre	Charpiller	
91	Donnadieu, Emile	2° Boghar	Pergaud	
92	Corveaux, Emile	2° Castiglione	Novel, Léon	
93	Duc	2° Alger	{ Cab. mercier, Szeged, Stephanopolis & Sures	
94	Dufour, Augustin	2° Cressia	Bourah, fois	
95	Dudes	2° Bordj-menaïe	Carl	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
96	Kustou	délégué de Blad-Guitoum	Kustou, Charles	
97	Linsinger, Félix	1 ^{er} Camprou marichal	Knecht, Antoine	
98	Escary	1 ^{er} El-dichour	Kobin, Lucien	
99	Esquivé, Martial	1 ^{er} Bou-medja	Boutrin	
100	Fabre, Eugène	1 ^{er} Bourkika	Miocque	
101	Fabre, Paul	1 ^{er} Am. Garga	Huberschwiller	
102	Faire, Joseph	1 ^{er} Dives	Sijory	
103	Farges, Gabriel	1 ^{er} Meuverville	Jung, Jean	
104	Faugue	1 ^{er} Atba	Laffon	
105	Fazant	Conseiller Général		
106	Fevre	délégué d'Alger	Cab. Mercier, Bédouf, Stéphanoicholi & Dives	
107	Figarolle	1 ^{er} Média	Pognon & Sigougue	
108	Finatou, Ayer	1 ^{er} Kodia	Marre & Mayeux	
109	Flandin	1 ^{er} Carnot	Jumillon, Lucien	
110	Fleck	1 ^{er} Mustapha	Joue, Charles, Bismarck	
111	Fleury, Charles	1 ^{er} Orléansville	Selouch & Martin	
112	France, Auguste	1 ^{er} Oulida	Martinez & Giraud Lézin	
113	Franceschi	1 ^{er} Bellif	Dou, Henri, fils	
114	Fougue	Conseiller Général		
115	Fousson	délégué d'Orléansville	Blaise, Honoré	
116	Fourrier	1 ^{er} Orléansville	Selouch & Martin	
117	Gabel, Steime	1 ^{er} Kodia	Marre & Mayeux	
118	Galana	1 ^{er} Chérifas	Faisolle, Valentin	
119	Gaillard	1 ^{er} Hussein. Bey	Cabone & Bernard	
120	Garnier	Conseiller Général		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
121	Garcin, Eugène	délégué de Birtouta	Lacourrière	
122	Gauthier	° Hussein Bey	Cabous & Bernard	
123	Gémy	° Bouira	Becker	
124	Gérente	Conseiller Général		
125	Germain, Jacques	délégué de Bellys	Loe, Henri fils	
126	Gidel	° Charon	Roche, Antoine	
127	Gobel	Conseiller Général		
128	Gorju, Jean Bte	délégué de Média	Coquoh & Sigougue	
129	Gournail, Félix	° Duperré	Ferrichon	
130	Granier, Jean Bte	° Mirabeau	Oriégh, Lion	
131	Grand	° Mustapha	Joune, Carlet, Brissonnet	
132	Grégoire	° Céries	Desatti, Salomon	
133	Gros	Conseiller Général		
134	Guillemin	délégué d'Alger	Cab, mercier, Bedey Stéphanopoli & Ducot	
135	Guiochain	° Aurinaudren	Chappe	
136	Guillard, Louis	° Toraria	Bourand, alphonse	
137	Guizart	° Boufarik	Maroyer & Perie	
138	Hannich	° Ataf	Abelly	
139	Henrich	° Alger	Cab, mercier, Bedey Stéphanopoli & Ducot	
140	Henriquet, Lucien	° Saida	Martiner & Guand Lépia	
141	Herricher	° St. Eugène	Doléac & Laithier	
142	Iché	° Alger	Cab, mercier, Bedey Stéphanopoli & Ducot	
143	Irard, Jean	° Lodi	Viallard, Claude	
144	Jaguet	° Hussein Bey	Cabous & Bernard	
145	Jardon, Lion	° Bouraya	Faisolle, L.	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
146	Jaumon	délégué d'Alger	{ Cab, mercier, Bredes, Stephanopolis & Dules	
147	Jouyne	Conseiller Général		
148	Julien, Philippe	délégué de Cherchel	Viallard	
149	Kling	v. Mustapha	Jouve, Carlet, Bissoneux	
150	Lachadenède, Barth.	v. d.	v. v.	
151	Lacombe	v. Miliana	Seguy & Chauffour	
152	Lames	v. Soudouck	Anginot	
153	Laguille, Philippe	v. Menerville	Jung, Jean	
154	Laroche, Guillaume	v. Cherchel	Viallard	
155	Larousse, Jean	v. Lararia	Durand, Alphonse	
156	Lauras	v. Alger	{ Cab, mercier, Bredes, Stephanopolis & Dules	
157	Lauer	v. Cherchel	Viallard	
158	Laurent, Albert	v. Lolea	Marre & Mayeux	
159	Lauriol, Emile	v. Lovigo	Lebique, Florustin	
160	Laurent, Jules	v. Lavarande	Barrault, Claude	
161	Lauprêtre, Philibert	v. Casaignac	Lajeune	
162	Lebreton	v. Mustapha	Jouve, Carlet, Bissoneux	
163	Lebailly, Louis	v. Maison-Carrée	Heller & Rey	
164	Léger, François	v. Oued-Sodda	Fillotet, Auguste	
165	Leprieur, Charles	v. Cherifas	Faisolle, Valentin	
166	Lestienne	v. Alger	{ Cab, mercier, Bredes, Stephanopolis & Dules	
167	Letellier, Alfred	Conseiller Général		
168	Lombraïl	délégué de Mustapha	Jouve, Carlet, Bissoneux	
169	Lombardi	v. St-Eugène	Deléac & Lathier	
170	Loiseau, Théophile	v. St-Pierre St-Paul	Baquès	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
196	Monier	délégué de Soufariak	Mazoyer & Ferié	
197	Montagné, Antoine	1 ^{er} 2 ^o	2 2	
198	Monnich, Jean H ^e	2 ^o Marengo	Gay, Ludovic	
199	Mulsant	2 ^o Birhadem	Lavaque	
200	Nemoz, J ^s	2 ^o Meuraï	Pontalacci, Pierre	
201	Neveu, Louis	2 ^o Kolia	Marre & maysue	
202	Olivier, Henri	2 ^o El. Exiar	Lehel	
203	Omar Ben Prunath	2 ^o Mustapha	Joue, Carles, Binometh	
204	Oudaille, Paul	2 ^o Ain. Casfa	Luberschwiller	
205	Oustry	2 ^o Bra. el. Mizan	Racamier	
206	Paignon	Conseiller Général		
207	Paris, J ^s	délégué de Souera	Berbbachs	
208	Paul, Henri	2 ^o Annale	Loubouch	
209	Péan	Conseiller Général		
210	Péchoh, Louis	délégué de Foutia	Grandeon	
211	Peisson, Charles	2 ^o Orleansville	Selouch & Martin	
212	Pelegri, Michel	2 ^o Sidi-moussa	Chatau, Pierre	
213	Perier, Roumain	2 ^o Souera	Berbbachs	
214	Pestel	2 ^o 1 ^{er} Eugène	Solécis Sathier	
215	Peyroud	2 ^o Arbatache	Saretta	
216	Plugue	2 ^o Alger	{ Cab. Mercier, Bedey, Stephanopoli & Inoud	
217	Pons, Pierre	2 ^o La Cliffa	Abdrall	
218	Pourailly	Conseiller Général		
219	Pousson, Hippolyte	délégué de La Cliffa	Abdrall	
220	Pringaut	2 ^o Lizi-Ouzou	Labatus	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
221	Probst,	délégué de St Eugène	Doléac & Laithier	
222	Prénah, auguste	-r-	El. Kiar Lehel	
223	Prudent, nicolas	-r-	Courbet Jeannoutot	
224	Pujade	-r-	Alger	Cah, mercier, Reges, Stiphanopolis & Bricot
225	Purtschek, Philippe	-r-	Koufarite	Maroger & Perie
226	Rainizio, alexandre	-r-	Kolea	Marre & Mayeux
227	Raffi	-r-	Mustapha	Jouze, Carlet, Bismont
228	Rebond, alphonse	-r-	Cénes	Moatti, Salomon
229	Redon (de), Eugène	Conseiller Général		
230	Regavias	délégué	Alma	Sauvin
231	Renaudin	-r-	Mustapha	Jouze, Carlet, Bismont
232	Renier, antoine	-r-	Carust	Juillon, Lucien
233	Rey, François	-r-	Rebeval	Marage, Jean
234	Rey, Louis	-r-	Castiglione	Novel, Léon
235	Richard, maurice	-r-	Kolea	Marre & Mayeux
236	Richard, hère	-r-	Média	Pognon & Sigoune
237	Richemond (de)	-r-	Birkouba	Lacaurrieq
238	Riffaut, hère	-r-	Hussein - Rey	Cabons & Bernard
239	Riouffrez	-r-	Cénes	Moatti, Salomon
240	Riouffrez	-r-	Montenotte	Bricou, auguste
241	Robe	Conseiller Général		
242	Robert	-r-		
243	Robardet, Xavier	délégué de Blida		Martinez & Giraud Legin
244	Robin, augustin	-r-	Belj. Ibrahim	Oster
245	Rolland	-r-	Mustapha	Jouze, Carlet, Bismont

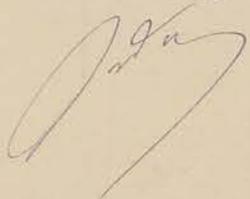
NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
246	Roux	délégué de Boukadem	Lavagne	
247	Rougé, Pierre	1 ^{er} Delly-Abraham	Oster	
248	Roy, Célestin	1 ^{er} Orléansville	Lelouch & Martin	
249	Ruff	1 ^{er} Annaba	Loubouch	
250	Saliba	1 ^{er} Alger	Car, Mercier, Bedey, Stephanopoli & Ducot	
251	Salège	1 ^{er} Bouras	Flèche, Lucile	
252	Saint-Germain	1 ^{er} Alger	Car, Mercier, Bedey, Stephanopoli & Ducot	
253	Samarly	Séjante		
254	Sambet	délégué de Cheragas	Faisolle, Valentin	
255	Sarru, José	1 ^{er} Marengo	Gay, Ludovic	
256	Saurin	1 ^{er} Alger	Car, Mercier, Bedey, Stephanopoli & Ducot	
257	Segui, Bernard	1 ^{er} For. de l'Eau	Kalb	
258	Segond, César	1 ^{er} Média	Cognot & Sigougue	
259	Seroules, Pierre	1 ^{er} Orléansville	Lelouch & Martin	
260	Serpaggi	Conseiller Général		
261	Sicard, Jules	délégué de Berrouagha	Barcy, Ernest	
262	Simeray	1 ^{er} Alger	Car, Mercier, Bedey, Stephanopoli & Ducot	
263	Statz	Conseiller Général		
264	Tacconis	délégué d'Alger	Car, Mercier, Bedey, Stephanopoli & Ducot	
265	Cartais, Auguste	1 ^{er} Bir-Kabalon	Drevon, Louis	
266	Cartaud, Adrien	1 ^{er} Maison Carrée	Keller & Rey	
267	Ceisseire	1 ^{er} Mustapha	Foue, Carlet, Bissonnets	
268	Céodore	1 ^{er} Miliana	Seguy & Chauffour	
269	Chéron	1 ^{er} Cihaza	Choa	
270	Chivrel	1 ^{er} Borj-Ménaiel	Carl	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
271	Chirich	délégué de Miliana	Leguy & Chauffaut	
272	Cissier, Edme	2 ^e Guyotville	Couturet	
273	Cixier	2 ^e Alger	{ Cab. Mercier, Leguy, Stephanopoli & Lécuyer	
274	Correghosa	2 ^e Blida	Martinez & Giraud Lézin	
275	Crémaux	2 ^e Alma	Sauwin	
276	Crottier, Etienne	2 ^e Hasseli	Antoine L. Victor	
277	Croyon	2 ^e Kaba-Hassen	Cazayous	
278	Cruchi	2 ^e Bois-Sacré	Cardieu, Jean	
279	Cuja	2 ^e Maison-Carrée	Keller & Rey	
280	Yelon, Georges	2 ^e Meurau	Pantalacci, Pierre	
281	Verlaquet	2 ^e Houba	Carrière	
282	Verchère	2 ^e Cizi, Remiff	Obavi, Jois	
283	Villain, Charles	2 ^e Trénerville	Jung, Jean	
284	Vivarez,	Conseiller Général		
285	Waroh, Xavier	délégué de Bouinan	Caron, Alfred	
286	Wolkmann, Antoine	2 ^e Blida	Martinez & Giraud Lézin	
287	Zevaco, Nicolas	2 ^e Maison-Carrée	Keller & Rey	

La présente liste des électeurs sénatoriaux dressée par nous, Préfet, sera déposée au secrétariat général de la préfecture, pour être communiquée à tout requérant.

A Alger, le 31 décembre 1893.

Le Préfet
Le Conseiller de Préfecture délégué



2

DÉPARTEMENT

d'Alger

MODÈLE N° 3.

ANNEXE

à la circulaire

du 13 novembre 1893.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES. *1894*

TABLEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,

DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- rages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS.
<i>Arrondissement d'Alger</i>					
	<i>Tché</i>	<i>A</i>	<i>1 Cat</i>	<i>A</i>	
	<i>Sauras</i>	<i>A</i>	<i>2 Mercier</i>	<i>A</i>	
	<i>Casabianca</i>	<i>A</i>	<i>3 Begey</i>	<i>A</i>	
	<i>Blanc</i>	<i>A</i>	<i>4 Stéphanopoli</i>	<i>A</i>	
	<i>Loue</i>	<i>A</i>	<i>5 Loucos</i>	<i>A</i>	
	<i>Brand</i>	<i>A</i>			
	<i>Courgeon</i>	<i>A</i>			
	<i>Cacconis</i>	<i>A</i>			
	<i>Crispo</i>	<i>A</i>			
<i>1 Alger</i>	<i>10 Simeray</i>	<i>A</i>			
	<i>11 Guillemin</i>	<i>A</i>			
	<i>12 Fèvre</i>	<i>A</i>			
	<i>13 St Germain</i>	<i>A</i>			
	<i>14 Charpentier</i>	<i>A</i>			
	<i>15 Laurin</i>	<i>A</i>			
	<i>16 Jaumon</i>	<i>A</i>			
	<i>17 Brenta</i>	<i>A</i>			
	<i>18 Lixier</i>	<i>A</i>			
	<i>19 Henriot</i>	<i>A</i>			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	20 Lestienne	A			
	21 Laliba	A			
	22 Pujade	A			
	23 Cattet	A			
	24 Flugue	A			
2	1 Ain. Gaja	A	Huberschwiller	A	
	2 Fabre, Paul	A	Xavier		
3	1 Alma	A	Saurin	A	
	2 Crémaux	A			
	3 Regairas	A			
4	1 Aneur-el-ain	A	Bexier	A	
	2 Bernard	A			
	3 Borde	A			
5	1 Arba	A	Laffon	A	
	2 Faugue	A			
	3 Bizouard	A			
6	1 Arbatache		Laretta		Protestation Rejetée
7	1 Attakba	A	Heubert, alphonse	A	
	2 Kuff	A			
8	1 Annale	A	Dubouché	A	
	2 Henri Paul	A			
	3 Chaillan	A			
9	1 Baba-Hassen	A	Carayous	A	
	2 Cholleh, basde	A			
10	1 Beni-Méred	A	Biscot	A	
	2 Collin, Jean	A			
	3 Burg, Charles	A			
11	1 Birkadem	A	Savagne	A	
	2 Mulsant	A			
	3 Roux	A			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
12 Birmandreis	1 Chapellet 2 Berger 3 Guiochain	A A A	1 Chappe	A	
13 Bir-Kabalou	1 Cartais, auguste	A	1 Brevot, Louis	A	
14 Birtouta	1 de Richemont 2 Garcin, Eugène	A A	1 Sacourède	A	
15 Blad-Guitoun	1 Guston, Eugène 2 France, auguste 3 Cormary, Jules 4 Corredrota, Jois 5 Wolkmann, Antoine	A A A A A	1 Ruston, Charles 2 Martinet, Martial 3 Giraud, Léon	A A A	Protestation
16 Blida	5 Brette, Alphonse 6 Henriquet, Lucien 7 Chabert, Camille 8 Robardet, Xavier 9 Combredet, Auguste 1 Cassagnère, Henri 2 Baudier, Ambroise 3 Benoit, Antoine 4 Bavielle, Marius	A A A A A A A A A	1 Maxoyer, Amable 2 Perie, Michel	A A	
17 Boufarik	5 Monier, Adrien 6 Cerueno, Charles 7 Montagné, Antoine 8 Guizard, Sylvain 9 Purtschek, Philippe	A A A A A			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)		NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
18	Bouinan	1. Waroh, Xavier	A	1. Caron, Alfred	A	
		1. Barcelou, Paul	A			
19	Bouira	2. Geiny, Ernest	A	1. Becker, Euile	A	
20	Bourkika	1. Fabre, Eugène	A	1. Mioque	A	
		1. Saliège	A			
21	Bouzaréa	2. Debray, Ferd. nd	A	1. Pluche, Euile	A	
		1. Magnier, F. ^s	A			
22	Castiglione	2. Rey, Louis	A	1. Novel, Léon	A	
		3. Corveaux, Euile	A			
		1. Bellin	A			
23	Chebli	2. Malartre	A	1. Sturm	A	
		1. Lambert, Achille	A			
24	Chéradas	2. Leprieux, Charles	A	1. Taitolle, Valentin	A	
		3. Galaud, Achille	A			
		1. Laroche, Guillaume	A			
25	Cherchell	2. Lullien, Philippe	A	1. Viallard, Claude	A	
		3. Lauer, Eugène	A			
		1. Pousson, Hippolyte	A			
26	La Chiffa	2. Pont, Pierre	A	1. Abgrall, Emmanuel	A	
		1. Prudent, Nicolas	A			
27	Courbet	2. Antoni, Auguste	A	1. Jeannoutch, F. ^s	A	
		1. Dufours, Augustin	A			
28	Crescid	1. Robin, Augustin	A	1. Bourah, Jouis	A	
		2. Rougier, Pierre	A			
29	Dely. Ybrahine	1. Oster, Jean	A			
		2. Perrier, Louis	A			
30	Louéra	1. Perrier, Louis	A			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	2 } Paris, Joris	A	1 Berbach, F.	A	
	3 } Amilhac, Louis	A			
31	1 } Larouste, Jean	A	1 Durand, Alphonse	A	
	2 } Guillard, Louis	A			
32	1 } Escary	A	1 Robin, Lucien	A	
	1 } Coomery, Raymond	A			
33	2 } André, Antoine	A	1 Danieville, Claude	A	
	1 } Aurelle (s) de Saladines Louis	A			
34	2 } Prénah, Auguste	A	1 Jehel, Alexandre	A	
	3 } Olivier, Henri	A			
	1 } Maurel, Jean	A			
35	2 } Lannes, Louis	A	1 Anginot,	A	
	1 } Segui, Bernard	A			
36	2 } Courmier, Léon	A	1 Kall, Marc	A	
	1 } Brame, Paul	A			
37	2 } Pichon, Louis	A	1 Grangeon, F.	A	
	1 } Jardon, Léon	A	1 Faisolle, F.	A	
38	1 } Chazot, Louis	A			
	2 } Lissier, Edme	A	1 Coutures, Lucie	A	
39	3 } Carles, Pierre	A			
	1 } Riffaut, père	A	1 Cabono, Jules		
	2 } Jacques	A	2 Bernard, Victor		
	3 } Luccioni	A			
	4 } Gauthier	A			
40	5 } Gaillarde	A			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
41	Lolida	6 Lutran A 1 Finatou, Cyr A 2 Neveu, Louis A 3 Rainixio, alex ^{ste} A 4 Laurens, albert A 5 Gaber, Etienne A 6 Richard, mauris A	Marre, Paul A Mayeux, jois A	A A	Protestation
42	Loubat	1 Perlaquet A 2 Dauder A 3 Besnard A	Carrière	A	
43	Mabelma	1 Malleval, autouie A	Cour, maurice A	A	
44	Maison - Blanche	1 Mantouh, rodojph A	Dupuy, martin A	A	
45	Maison - Carrée	1 Sebailly, Louis A 2 Levaco, nicolas A 3 Mélia, Pierre A 4 Guja, Henri A 5 Marroyer, Simon A 6 Carteaud, adenis A	Keller, Paul A Rey, Louis A	A A	
46	Marango	1 Monnich, Lau ^{ste} A 2 Larre, jois A 3 Magne, Frédéric A 4 Pillain, Charles A	Gay, Ludovic A	A	
47	Ménerville	2 Farges, Gabriel A 3 Laquille, Philizue A	Jung, Jean	A	
48	Meurad	1 Tantalacci, Pierre A Vélon, Georges	Rey, alex^{ste} A Tantalacci, Pierre	A	Protestation Elections annulées par arr. du Cons. de Préfecture du 27 X ^{bre} 1893

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
49 Mouzaïaville	2 Nemoz, F. 1 Boudet, Benoît 2 Chataigner, Marcel 1 Fleck 2 Grand 3 Omar ben Brimah	A A A A A A	1 Guérou, Paul 1 Loue 2 Carlier 3 Bissonnet	A A A A	
50 Mustapha	4 Marès 5 Lachadenède <i>Barthélemy</i> 6 Kling 7 Le Breton 8 Lombrail 9 Raffi 10 Renaudin 11 Rolland 12 Cesseire	A A A A A A A A A A			
51 Oued-el-Alloug	1 Chaffarh, henné 2 Bazille, Mathieu	A A	1 Carrère, Jean	A	<i>Procès de la 23^e 1893 Protestation rejetée</i>
52 Ouled-Sayeh	1 Maire, Jois 2 Foutton	A A	1 Blaise, Honoré	A	
53 Salestro	1 Becker, Jean 2 Micoud, Jérôme	A A	1 Lauvergue	A	
54 Reighaia	1 Bourdons, Bernard	A	1 Le François, Emmanuel	A	
55 Rizeho	1 Collet, Michel 2 Faivre, F.	A A	1 Pijory, Auguste	A	
56 Rouiba	1 Moline	A	1 Lumbert	A	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- rages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
57	Kovigo	2) Billaut A 1) Brunah, Eugène A 2) Lauriol, Émile A	1) Lebigue, Florentin	A	
58	St Eugène	1) Heuriceh A 2) Probst A 3) Pessel A 4) Lombardi A 5) di Giuseppe A 6) Chambon A	1) Coléac A 2) Laithier A		
59	St-Gerre St-Paul	1) Voiseau, Philophile	1) Baquès, Édouard	A	
60	Sidi-Moutta	1) Pelegri, Michel A 2) Couste, Jean A	1) Chatau, Pierre	A	
61	Souma	1) Caster	1) Munière	A	
62	Staouéli	1) Augeraud, Charles A 2) Trottiès, Étienne A	1) Antoine S. Sicker	A	
63	Sipaza	1) Cheron A 2) Baril A	1) Choa	A	
~ Arrondissement de Médéa ~					
64	Médéa	1) Bayle, Lucien A 2) Crouzah A 3) Coste, Jean A 4) Chauvin, Camille A 5) Legond, César A 6) Richard, Henri A	1) Pognon, Pierre A 2) Sigougne, Jean A		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- rages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	7 Figarol, Siméon	A			
	8 Gorju, Jean	A			
	9 Denelle, constant	A			
65 Berrouaghia	1 Sicard, Jules	A	Darcy, Ernest	A	
	2 Akerman, François	A			
66 Boghar	1 Bonnavieu, Louis	A	Pergaud, Ernest	A	
	1 Coulet, Paul	A			
67 Boghari	2 Baudry, Charles	A	Sidoun, Moïse	A	
68 Lamiette	1 Arnoux	A	Vignau	A	Protestation Rejetée
69 Lodi	1 Lard, Jean	A	Marin, Fernand	A	
Arrondissement de Miliana					
	1 Chabroux	A	Seguy, Georges	A	
	2 Bertrando	A	Chauffours, hère	A	
	3 Lacombe	A			
70 Miliana	4 Chirich	A			
	5 Melenotte	A			
	6 Théodore	A			
71 Affreville	1 Baront (de) Gaston	A	Jung, Christophe	A	
	2 Arnaut, Auguste	A			
72 Olin Sultan	1 Malardeau, Théodore	A	Facciotti, François	A	
73 Bou-medja	1 Esquivé, Martial	A	Boutrou, Philippe	A	
74 Carnot	1 Flandin, Louis	A	Jumillion, Lucien	A	
	2 Lemier, Antoine	A			
75 Louperre	1 Lisch, François	A	Perrichon, Jean	A	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	2 Gournail, Jéti	A			
76	1 { Berba	1 { Bés, Guillaume	A	1 Charpiller	A
77	1 { Lavaraude	1 { Laurent, Jules	A	1 Barrault, Claude	A
78	1 { Littré	1 { Courb	A	1 Cèmar	A
79	1 { Rouina	1 { Boutonnet, Eugène	A	1 Munnier, Frédéric	A
	2 {	2 {			
80	1 {	1 {	A	1	
	2 {	2 {	A	1	A
	1 {	1 {	A	1	
81	2 {	2 {	A	1	A
	1 {	1 {	A	1	
82	1 {	1 {	A	1	A
	Arrondissement d'Orléansville				
	1 {	1 {	A	1	A
	2 {	2 {	A	2	A
	3 {	3 {	A		
83	4 {	4 {	A		
	5 {	5 {	A		
	6 {	6 {	A		
84	1 {	1 {	A	1	A
85	1 {	1 {	A	1	A
86	1 {	1 {	A	1	A
	1 {	1 {	A	1	
87	2 {	2 {	A	1	A
	1 {	1 {	A		
88	2 {	2 {	A	1	A

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	3 Rebono, alphonse	A			
	Arrondissement de Cizi-Courou				
89	Cizi-Courou	1 Martin 2 Pringaults	A A	1 Labatut	A
90	Bois-Sacré	1 Cruchi, Jean St ^e	A	1 Cardieu, Jean	A
91	Sordj-Meiaïel	1 Ghidrel 2 Oudex	A A	1 Carl	A
92	Camp du Maréchal	1 Eineringer, Félix	A	1 Knecht, Antoine	A
93	Loellys	1 Franceschi 2 Germain, Jacques	A A	1 Dou, Louis, fils	A
94	Gra. el. Mizan	1 Oustry, Frédéric 2 Bages, Romain	A A	1 Racamier	A
95	Forh. national	1 Callier, Victor	A	1 Coutheroz, Louis	A
96	Haussonvillers	1 Lorentz, St. Léon	A	1 Hummel, St. Léon	A
97	Isserville	1 Wouy, Honoré	A	1 Lamy, Jean	A
98	Mékla	1 Caylus	A	1 Cordé	A
99	Mirabeau	1 Granier, Jean St ^e	A	1 Crégut, Léon	A
101	Reberval	1 Rey, Louis	A	1 Marage, Jean	A
101	Cizi-Keniff	1 Verchère, Pierre	A	1 Ottavi, François	A